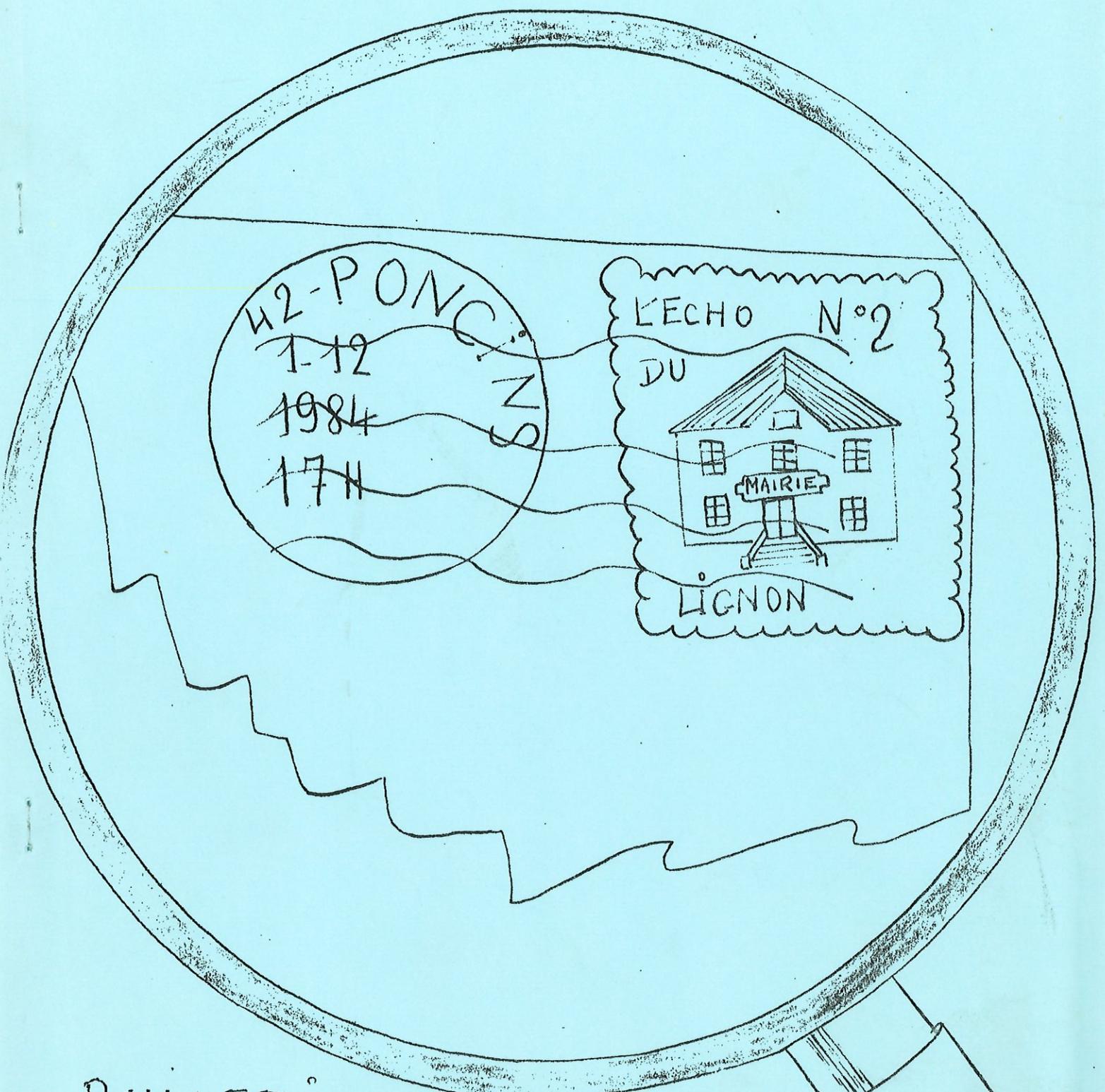


DESSIN REALISE PAR :

SEBASTIEN DUCHAMP. 10 ANS



BULLETIN

N° 2

MUNICIPAL

DEPARTMENT OF AGRICULTURE

DEPARTMENT OF AGRICULTURE



MONITORIAL

BULLETIN

N. 2

LE MOT DU MAIRE

=====

1984 égrène ses dernières notes et bientôt nous allons dire "Bonne et Heureuse Année" et présenter nos vœux pour 1985.

Oui, nous allons tourner la page 1984, année qui, comme les précédentes nous aura laissé des souvenirs bien variés.

Certains d'entre nous ont eu des peines, des douleurs ou des séparations.

Du bonheur, de la joie aussi ont traversé nos vies, se sont installés parmi nous, conservons et protégeons-les.

Et puis tous, nous avons été sensibilisés par la crise qui s'installe dans beaucoup de pays. Nous devons être solidaires avec les personnes touchées, mais solidaires comment ? Chacun doit se pencher vers son voisin. Dans nos villages aidons-les, évitons l'isolement, le découragement de ceux qui ne voient guère d'issue à leur situation. N'oublions pas cependant la phrase d'Alfred CAPUS :

"La vie nous devons la gagner, les hommes à qui elle se livre sans combat (...) sont rarement des maîtres".

Cette année 1984 aura vu la réalisation de divers travaux et aménagements dans la Commune. Je me dois de féliciter l'équipe qui m'entoure, mes collaborateurs, et puis, au nom de tous, je dirai merci aux personnes qui animent notre village, à celles et ceux qui ont la charge de nos enfants, à tous les responsables des Sociétés qui oeuvrent pour bien vivre à Poncins.

En 1985, la Municipalité va se pencher sur l'aménagement des locaux scolaires, sur l'entretien des bâtiments communaux. Dans le cadre des investissements elle étudiera des aménagements sportifs, le renforcement de divers chemins et la mise en place d'une plus complète signalisation de circulation.

Espérant que ce bulletin vous apporte une bonne information, je vous dis à l'année prochaine et vous souhaite à tous beaucoup de joie et de réussite pour vivre cette nouvelle année dans le bonheur et l'amitié.

A. PEPIN

UN PEU D'HISTOIRE

=====

Le Pont du Lignon -

Son histoire commence à onze heures du matin, le onze février 1894, où Mr Pierre BILLON, le maire d'alors, expose à la session ordinaire du Conseil Municipal le projet de construction d'un pont sur le Lignon pour le passage du chemin vicinal n°1 de PONCINS à CLEPPE. Considérant que la construction de ce pont est une nécessité absolue, le gué devenant de plus en plus dangereux après les crues. Considérant également que toute la population réclame ce pont avec insistance, pour les habitants de l'autre rive du Lignon mais aussi pour la circulation générale et notamment pour les jours de foire.

Le dix juin 1894 après l'enquête réglementaire, le Conseil Municipal charge Mr le Maire de faire inscrire le projet au programme des travaux à subventionner en 1895 par le Conseil Général.

Le 19 mai 1895 Mr le Maire communique que le Conseil Général a inscrit le projet au programme de 1896 et intervient auprès de Mr le Préfet afin qu'il appuie le maintien de ce projet au programme définitif de 1896 mais malgré cette intervention le projet sera remis au programme de 1897.

Le 31 mai 1896, la municipalité décide de contracter un emprunt de 4.800 frs à la Caisse des Dépôts et Consignations sur 30 ans, et déjà de nombreux particuliers font parvenir leur souscription.

Le 22 novembre 1896, le Conseil Municipal étudie le projet définitif du pont qui s'élève à 38.000 frs (acquisition du terrain 800frs, travaux 35.000 frs, imprévus et surveillance 2.200 frs). Une subvention exceptionnelle de 8.000 frs est demandée à l'Etat, celle-ci étant accordée, les 30.000 frs restants seront financés ainsi :

15,45% soit 4.635 frs à la charge de la commune

60,35% soit 18.105 frs à la charge du département

24,20% soit 7.260 frs à la charge de l'Etat.

La charge de la commune est couverte par les souscriptions qui s'élèvent à 860 frs en nature et à 3.912 frs en argent, alors que l'emprunt contracté le 31 mai devient inutile, celui-ci est affecté à l'achèvement du chemin n°13 (chemin de Mornand).

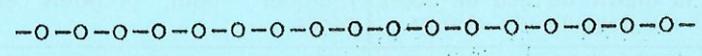
Le pont du Lignon voyait donc sa construction en 1898 par le service vicinal avec le généreux concours de l'Etat, du Département et de 155 souscripteurs. Il a été inauguré sous la présidence de Mr BILLON, maire, le 11 février 1899.

- L'inauguration a été suivie d'un banquet populaire auquel participaient le Conseiller Général, les Conseillers d'arrondissement, le percepteur de St-Galmier, le receveur municipal, les 2 entrepreneurs, les instituteurs, le garde-champêtre (Mr CHOSSON), le secrétaire de mairie (Mr CHARLES) le Maire (Mr BILLON) les Conseillers Municipaux (MM BAROUX, JACQUELIN, SALLET, MAGAT, CHOSSON, CRANGE, VASSOILLE, GAURAND, SURRIEUX) et aussi quelques invités particuliers.

UN PEU D'HISTOIRE (suite)
=====

Le saviez-vous ?

En janvier 1883, une demoiselle Marie ETAIX de St-GERMAIN-LAVAL qui se rendait à PONCINS avec une charrette attelée d'un cheval et qui avait voulu, comme à l'ordinaire traverser le Lignon à gué, a été emportée par le courant qui avait renversé la charrette. Son corps n'a été retrouvé que le lendemain.



SAVEZ-VOUS QUE ?
=====

- Par arrêté préfectoral, en date du 7 septembre 1984, puis par rappel de Mr le Sous-Préfet, les riverains du Lignon et du Vizézy sont tenus avant le 31 décembre 1984 de :
 - Recéper et enlever les arbres, arbustes et buissons formant saillie sur le fond de ces cours d'eau et sur leurs berges.
 - Dégager les arbres morts et branchages retenus dans le lit.
 - Elaguer arbres et buissons en bordure de l'eau.
 - Enlever tous les dépôts de façon à rétablir les largeur et profondeur naturelles de ces cours d'eau.
- L'inscription sur les listes électorales est un devoir civique à accomplir avant le 31 décembre.
- Pour effectuer de l'écobuage, une déclaration est à formuler en mairie, au moins 5 jours francs avant la date de l'opération.
- La fermeture des colombiers s'impose du 15 mars au 15 mai et du 15 septembre au 15 novembre.
- Le ramassage des escargots est interdit pendant la période du 1er avril au 30 juin inclus et en tout temps lorsque la coquille a un diamètre inférieur à 3 cm.
- Une de nos compatriotes vient d'effectuer une longue hospitalisation après avoir été mordue par un chien, sur la voie publique. N'est-ce pas là une raison sérieuse de rappeler que la divagation des chiens est interdite.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

NATURE DE LA PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT
Extrait de naissance.	A la mairie du lieu de naissance.	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance.	Gratuit (1).
Extrait de mariage.	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, date de mariage	Gratuit (1).
Extrait de décès.	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt.	Indiquer : nom, prénoms et date de décès.	Gratuit (1).
Fiche d'état-civil.	A la mairie du domicile ou n'importe quelle mairie.	Livret de famille ou extrait naissance, ou Carte nationale d'identité.	Gratuit (1).
Fiche d'état-civil et de nationalité française.	Mairie.	Livret de famille ou extrait naissance + carte nationale d'identité	Gratuit.
Extrait du Casier judiciaire n° 3.	Casier Judiciaire National, 107, rue du Landreau, 44079 Nantes Cedex. Tél. (40) 49.08.94.	Indiquer : nom, tous les prénoms, date et lieu de naissance, nom de jeune fille pour les femmes mariés, nombre d'extraits à fournir (le préciser).	Gratuit - Enveloppe libellée et timbrée pour envoi.
Certificat de nationalité.	Au Greffe du Tribunal d'Instance de Montbrison (lieu du domicile)	Pièces prouvant la nationalité française. Livret de famille des Parents pour une personne célibataire. Livret de famille des Parents et beaux-parents pour une personne mariée.	Gratuit - Enveloppe timbrée pour envoi.
Carte nationale d'identité (valable 10 ans)	Mairie du domicile.	2 photographies récentes, 1 timbre fiscal à 105 F., livret de famille ou extrait de naissance, éventuellement ancienne carte nationale d'identité.	
Passeport (valable 5 ans)	Mairie du domicile.	Carte nationale d'identité, justification du domicile, 3 photographies récentes, livret de famille ou extrait de naissance.	+ timbre fiscal à 335 F.
Duplicata livret de famille.	A la mairie du lieu de mariage.		Frais d'affranchissement lettre recommandée.
Carte d'électeur.	A la mairie du domicile avant le 31 décembre.	Livret de famille, ou extrait de naissance, justification domicile.	
Copie conforme.	A la mairie du domicile.	Présenter l'original et la copie.	Gratuit.
Légalisation de signature.		Signature à apposer à la mairie.	Gratuit.
Permis de chasser.		Liste des pièces à demander en mairie.	Suivant catégorie sollicitée.

(1) Joindre enveloppe timbrée pour envoi par correspondance.

POUR LES PERSONNES NÉES A L'ETRANGER

Fiche d'Etat-civil : Service Central de l'Etat-civil
Allée d'Orléans
44035 NANTES CEDEX

Extrait de Casier Judiciaire : Casier Judiciaire National
44079 NANTES CEDEX

Joindre à votre demande une Fiche d'Etat-civil.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

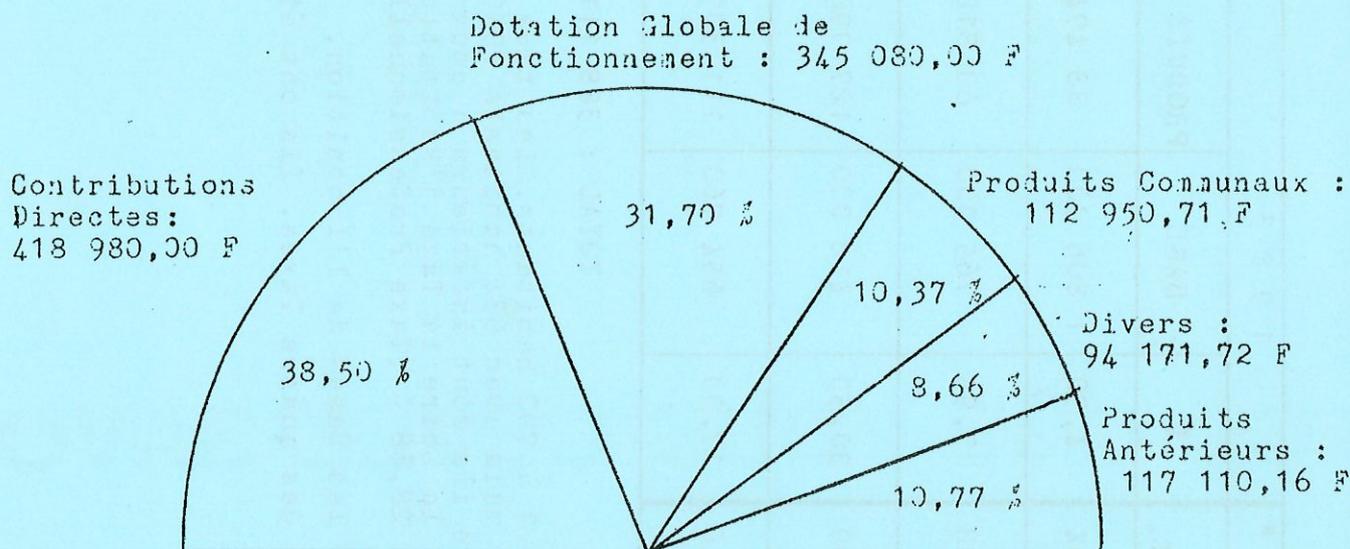
=====

Il s'agit ici du COMPTE ADMINISTRATIF de l'année 1983, approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 27 juillet 1984. C'est le compte rendu de ce qui a été effectivement réalisé.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) RECETTES : 1 088 292,59 F

D'où vient l'argent ?



La section FONCTIONNEMENT ou section ordinaire répond au souci d'assurer le fonctionnement des services communaux et l'entretien des équipements communaux.

Contributions Directes : produit des Contributions Directes
attribution du Fonds National de la Taxe Professionnelle
Subvention Fiscale

Le montant des Contributions Directes (c'est à dire le total des impôts locaux produits par les 4 Taxes) s'obtient à l'aide du tableau ci-après. Aux Impôts Locaux votés par la Commune s'ajoutent ceux votés par le Département et la Région. Dans les Impôts que vous payez il faut donc distinguer 3 parts : tout ne rentre pas dans les caisses de la Commune.

Dotation Globale de Fonctionnement : attribuée par l'Etat.

Produits Communaux : Produits de l'exploitation (ordures ménagères, assainissement, taxe funéraire)
Produits domaniaux (location des droits de chasse, location d'immeubles, concessions au cimetière).
Produits financiers (titres et rentes)

Divers : Recouvrement de traitements, participation du Département, attribution sur les Permis de Chasser, licence des Débits de Boisson.

Produits antérieurs : Reliquat du précédent Budget.

	1 9 8 2			1983 *	1 9 8 3			1 9 8 4		
	%	BASE	PRODUIT	% DEPART.	%	BASE	PRODUIT	%	BASE	PRODUIT
Taxe d'Habitation	4,90	1 402 510	68 723	4,34	4,90	1 806 000	88 494	5,58	2 109 000	117 682
Foncier Bâti	7,95	676 000	53 742	7,38	7,95	765 000	60 818	8,26	982 000	81 113
Foncier non Bâti	30,50	381 530	116 367	28,09	30,50	418 000	127 090	30,54	449 000	137 124
Taxe Professionnelle	17,00	231 070	39 282	10,46	17,00	654 760	111 309	15,00	1 013 780	152 067

TOTAL : 278 114 F

TOTAL : 388 111 F

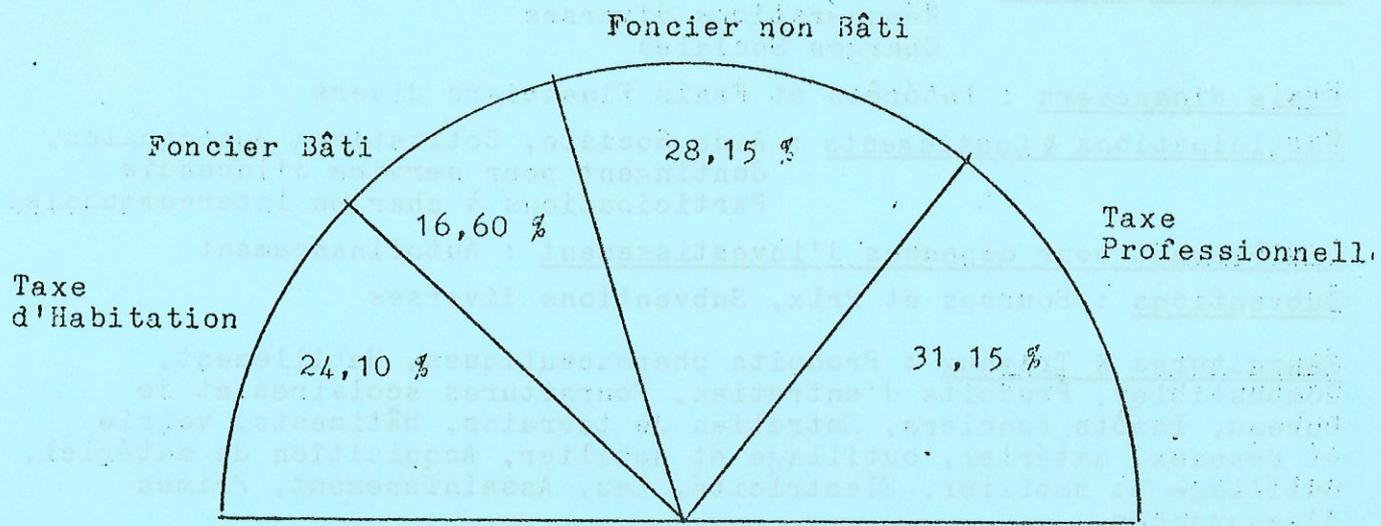
TOTAL : 487 986 F

*Pourcentage Départemental pour Les Communes de 1 à 700 habitants. Les taux de notre commune sont légèrement supérieurs à ceux de la moyenne départementale, mais avec 634 habitants POUJOLS se trouve dans la limite supérieure de la tranche statistique, car contre ils sont inférieurs à ceux de la moyenne départementale toutes communes confondues puisque en 1983 dans la Loire la Taxe d'Habitation s'élevait à 10,70 %, le Foncier Bâti à 16,85 % et le Foncier non Bâti à 28,68 % (Taxe Professionnelle non connue).

Chaque année les Services Fiscaux réactualisent les Bases de l'Imposition.

Chaque année le Conseil Municipal vote les Taux des quatre Taxes. Ils ont été réactualisés en 1984 car ils étaient restés inchangés depuis 1981.

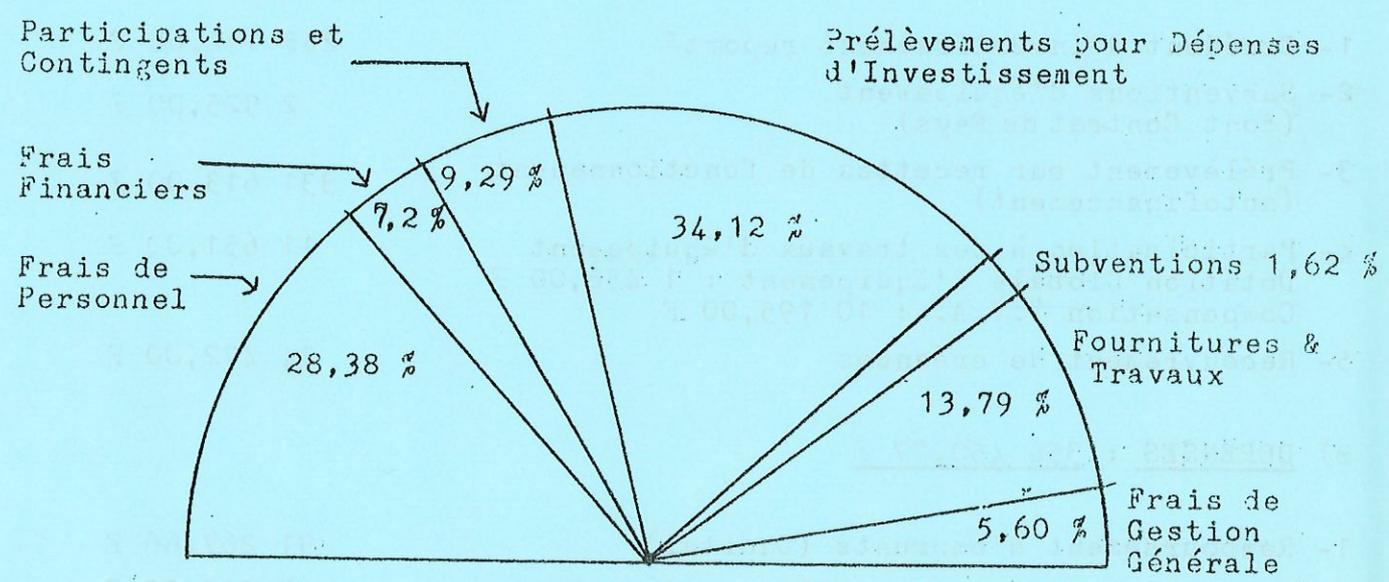
Que rapporte chaque Impôt à la Commune ?



Remarque : L'importance du produit de la Taxe Professionnelle 83-84 provient des Entreprises ayant participé à la construction de l'Autoroute.

B) DEPENSES : 971 728,30 F

Où va l'argent ?



- Frais de Personnel : 275 682,96 F dont 117 682,96 F de Charges Sociales
- Frais Financiers : 69 981,18 F (Annuités d'Intérêts)
- Participation & Contingents : 90 308,48 F
- Prélèvement pour Dépenses d'Investissement : 331 613,00 F
- Subventions : 15 778,00 F
- Fournitures & Travaux : 133 919,45 F
- Frais de Gestion Générale : 54 445,23 F

Frais de Personnel : Rémunération du personnel permanent ou temporaire
Rémunérations diverses
Charges Sociales

Frais Financiers : Intérêts et Frais Financiers divers

Participations & Contingents : Aide Sociale, Côtisations Municipales,
Contingent pour service d'incendie
Participations à charges intercommunales

Prélèvement pour dépenses d'investissement : Autofinancement

Subventions : Bourses et Prix, Subventions diverses

Fournitures & Travaux : Produits pharmaceutiques, Habillement,
Combustibles, Produits d'entretien, Fournitures scolaires, et de
bureau, Impôts fonciers, Entretien de terrains, bâtiments, voirie
et réseaux, matériel, outillage et mobilier, Acquisition de matériel,
outillage et mobilier, Electricité, Eau, Assainissement, Primes
d'assurances.

Frais de Gestion Générale : Fêtes et cérémonies, Frais de transport,
Impression, Reliures, Documentation Générale, Frais de P.T.T., Indem-
nités du Maire et des Adjointes, Dépenses imprévues.

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'Investissement ou section extraordinaire correspond à
la préoccupation de créer des Equipements nouveaux et des Aménagements
nouveaux afin d'améliorer le cadre de vie communal.

A) RECETTES : 633 855,66 F

1- Excédent d'investissement reporté	258 194,66 F
2- Subventions d'équipement (dont Contrat de Pays)	2 925,00 F
3- Prélèvement sur recettes de fonctionnement (autofinancement)	331 613,00 F
4- Participation à des travaux d'équipement Dotation Globale d'Equipement : 1 456,00 F Compensation T.V.A. : 10 195,00 F	11 651,00 F
5- Recouvrement de créances	24 472,00 F

B) DEPENSES : 356 450,77 F

1- Remboursement d'emprunts (Capital)	91 267,66 F
2- Acquisition de biens meubles et immeubles	8 539,20 F
3- Travaux de Bâtiments ou de Génie Civil	
a) <u>Bâtiments communaux</u>	242 078,34 F
- Salle Communale	190 510,43 F
- Bâtiments divers	2 237,60 F
- Cantine scolaire	14 379,84 F
- Abribus	2 928,47 F
- Electrification des cloches	32 022,00 F

b) <u>Voies et réseaux</u>		6 214,04 F
- Cimetière	237,20 F	
- Plantations	1 711,99 F	
- Eclairage Public	986,75 F	
- Aménagement Place 19 mars	3 278,10 F	
c) <u>Terrain de sport</u>		8 351,33 F

REMARQUES :

En 1982 la Commune remboursait 151 214,00 F (intérêts + capital) soit 11,30 % de son budget.

En 1983 la Commune a remboursé 162 123,84 F soit 9,4 % de son budget.

La Commune rembourse par an et par habitant :

- 1982 : 238,50 F
- 1983 : 255,71 F
- 1984 : 244,00 F

A noter : la différence entre les dépenses et les recettes est transférée au Budget de l'année suivante à la rubrique "Excédent d'Investissement reporté".

EVOLUTION DE LA POPULATION DE PONCINS AU FIL DES ANS.....

Quelques remarques: Les chiffres extrêmes

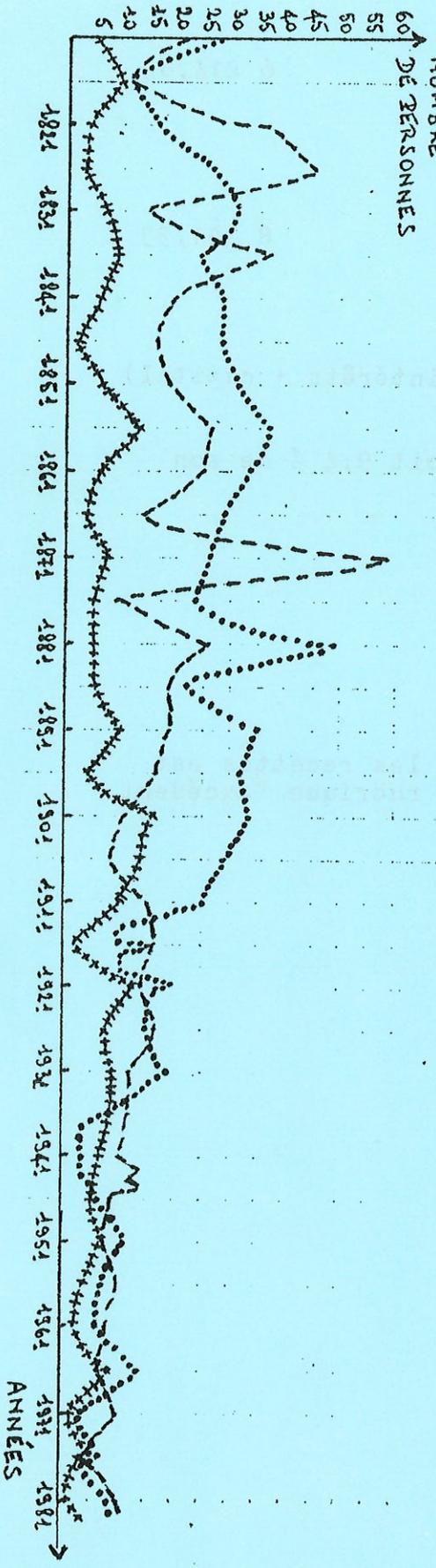
NAISSANCES: 43 en 1881 - 2 en 1972

DÉCÈS: 58 en 1874 - 3 en 1979

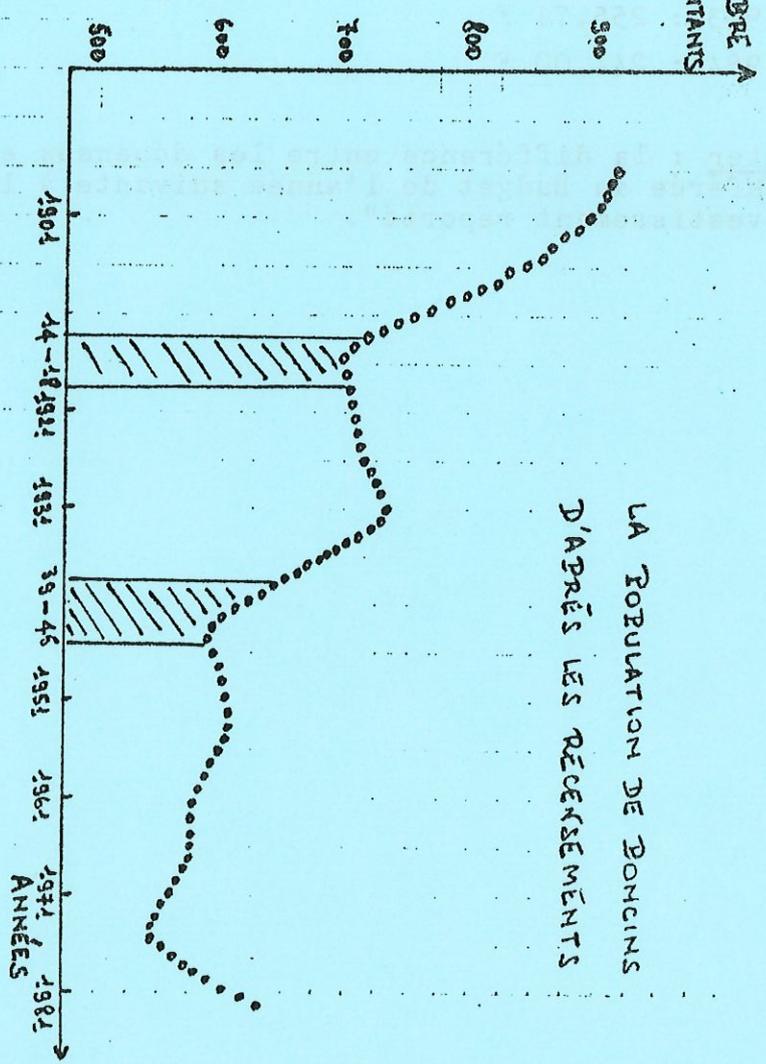
MARIAGES: 16 en 1901 - 0 en 1915 et 1932

..... NAISSANCES
 - - - - - DÉCÈS
 ++++ MARIAGES

NOMBRE DE PERSONNES



NOMBRE D'HABITANTS



LA POPULATION DE PONCINS D'APRÈS LES RECENSEMENTS

ANNÉES

ANNÉES

S A L L E C O M M U N A L E

Cette ancienne "Ecole Libre" a été achetée à l'Association de la Vallée du Vizézy au prix de 100.000,00 F.

L'Acte de Vente a été signé le 2 juillet 1975.

A l'époque l'achat de la Salle a été financé par un Emprunt de 100.000,00 F sur 15 ans, au taux de 10,20 %.
La première échéance étant fixée au 31 janvier 1977, il reste 7 annuités de 13 297,82 F chacune (soit au total 93 084,74 F) et cet emprunt arrivera à échéance en 1991.

Les travaux de rénovation, après plusieurs remaniements, ont débuté à l'automne 1983.
Ils ont été dirigés par Monsieur G. MOURLON, Maître d'Oeuvre à FEURS, et suivis par la Commission Travaux de l'équipe municipale.

Vous trouverez ci-après le détail des travaux réalisés, le nom des Entrepreneurs qui ont travaillé et la dépense totale :

N° 1	Maçonnerie	M. DUPUY	171 059,60 F
N° 2 a	Charpente		
N° 2 b	Traitement des bois	J. PARDON	17 197,00 F
N° 3	Menuiserie	F. RIVET	41 004,53 F
N° 4	Plâtrerie - Peinture	M. CHEMINAL	39 530,27 F
N° 5	Zinguerie - Sanitaire	LACONDEMINE	37 003,51 F
N° 6	Carrelage	VERNIN	37 420,29 F
N° 7)	Electricité - Chauffage	J-F. SALLET	105 559,93 F
N° 9)			
N° 10)			
N° 8	Vitrierie	MELON	17 078,40 F
TOTAL T.T.C.			<u>465 853,53 F</u>

A cette somme s'ajoutent les honoraires perçus par Monsieur MOURLON soit un forfait de 42 317,44 F T.T.C.

<u>FINANCEMENT</u> :	Fonds libres Budget Primitif 83	120 000 F *
	Fonds libres Budget Supplémentaire 83	220 186 F *
	Subvention Conseil Général	47 058 F **
	Emprunt Caisse d'Epargne	100 000 F ***
	Fonds libres Budget Primitif 84	95 000 F *
TOTAL		582 244 F

* Ces sommes sont prélevées sur le budget de la Commune
 ** 40 % de subvention sur Travaux de grosses réparations de Bâtiments Communaux
 *** Emprunt au taux de 11,25 % sur 12 ans, 1ère annuité au 25.02.85 d'un montant de 15 586,62 F. La Commune remboursera donc en intérêts et en capital la somme de 187 039,44 F.

Le coût total des dépenses engagées s'élevant à : 531 170,59 F

- Travaux	465 853,53 F
- Mr G. MOURLON	42 317,44 F
- S.O.B.E.A.	232,17 F
- Matériel & Mobilier	22 767,45 F
	<hr/>
	531 170,59 F

Et les dépenses prévues étant de : 582 244,00 F

nous avons un reliquat de : 51 073,41 F

Cette somme servira à couvrir les frais d'achèvement des travaux : installation de la cuisine, occultation des fenêtres, assurance Dommage - Ouvrage (obligatoire contre les vices de construction), mise en place définitive du bar, barrières au-dessus des sanitaires, et quelques menus aménagements (Sanitaires : miroirs, distributeurs de papier, sèche-mains), etc.

Vous avez tous pu découvrir cette nouvelle Salle lors de la soirée "Portes Ouvertes" du 13 juillet dernier ou à l'occasion de diverses manifestations qui s'y sont déroulées depuis.

Notre souhait le plus cher est que vous en soyez satisfaits et que vous en profitiez tous puisque c'est pour vous que nous l'avons réalisée.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

=====

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

Créée en 1963 dans un contexte bien différent de celui que nous connaissons actuellement, l'Association Culturelle Poncinoise (A.C.P.), présidée par Aimé BOYER, répondait beaucoup plus justement à son appellation de Société Culturelle.

Son activité principale était le théâtre mobilisant ses forces vives une grande partie de l'année.

Antoine DUCHE assura ensuite la présidence 3 années durant et Pierre PALANDRE lui succéda pour une période égale.

Entre temps les jeunes des débuts nous quittèrent pour diverses raisons (familiales, études, travail, etc.) et le théâtre fut abandonné avec regret.

L'équipe essaya de trouver une nouvelle voie avec des activités convenant à tous. C'est ainsi que nous en sommes arrivés à notre organisation actuelle qui a encore tendance à se modifier.

Nos efforts sont donc orientés d'une part, sur le maintien de notre calendrier et d'autre part, sur la recherche de loisirs comme la philatélie ou le Scrabble.

L'exposition "CE QUE L'ON FAIT A PONCINS" qui vient d'avoir lieu ou la venue de la Chorale de Feurs sont des exemples d'activités qui viennent s'ajouter à notre programme.

Celui-ci a été défini pour la saison 1984 - 1985 au cours de notre dernière Assemblée Générale à laquelle prenait part une nombreuse assistance.

Peu de changement, si ce n'est pour les sorties de neige qui regrouperont les amateurs de la G.V., du F.C. Plaine et de l'A.C.P.

Notre Association est ouverte à tous, aux familles comme à la jeunesse. Les membres de notre Conseil d'Administration sont à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin. Ce Conseil est composé des personnes suivantes :

Président	: Guy PUZENAT
Vice-Président	: Antoine DUCHE
Secrétaire	: Claudette DURON
Trésorier	: Aimé BOYER
Membres	: Albert CHAFFANGEON, Josette GARAND, Janine MENU, Jean METTON, Pierre PALANDRE et Jean Louis RIVET.

Les dates de nos différentes activités sont indiquées au "CALENDRIER des MANIFESTATIONS".

BOULE AMICALE PONCINOISE

La Société organisera dans le courant de l'année 1985 les manifestations suivantes :

- Un mâchon annuel, réservé aux sociétaires, aux membres honoraires et à leurs familles.
- Un Concours doté du Challenge Georges VIALLERON réservé aux adhérents de l'Union Bouliste de Feurs, limité à 16 quadrettes de 3° & 4° catégories.
- Le Challenge René BLACHON entre sociétaires et membres honoraires.
- Le Challenge Gabriel BACCONIN limité à 16 quadrettes de 3° & 4° catégories.
- Le Challenge Louis DALLERY entre sociétaires et membres honoraires.
- Un concours en tête-à-tête, entre licenciés, doté de la coupe de la Municipalité, qui qualifiera 5 joueurs pour disputer la finale du Concours de l'Union Bouliste de Feurs qui se déroulera à CLEPPE.
- Un voyage courant juin ou juillet.
- Un concours mixte, toutes catégories, de 32 doublettes et doté du Challenge MARTINELLO.
- Le Challenge Alphonse BERNE entre sociétaires et membres honoraires.
- Le Challenge Pierre FOYATIER, suivi d'une soirée Soupe aux Choux.
- En décembre : Assemblée Générale.

Les dates exactes de ces manifestations seront communiquées lorsque la Société sera en possession des calendriers de la Fédération et de l'Union Bouliste de Feurs afin d'éviter de se mettre en concurrence avec d'autres manifestations dans les communes voisines.

COMITE DES ANCIENS

Le Comité remercie vivement les particuliers et les Sociétés qui se sont montrés particulièrement généreux.
Nous vous rappelons que les dons peuvent être remis à Mme BOYER, Directrice de l'Ecole.

Manifestations prévues : - Souper le Dimanche 24 février 85 à 14 H
- Banquet le Dimanche 12 mai 1985
- Sortie le Dimanche 15 septembre 1985.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes a tenu son Assemblée Générale le 27 octobre dernier. Après avoir constaté le bilan positif de la Fête, où pour la première fois la population participa à l'animation du Dimanche, Monsieur MARNAT remercia tous les membres pour le travail accompli et souhaita que ce succès se renouvelle.

Ensuite, il fut procédé au renouvellement du Bureau. Mr MARNAT exprima le désir de se retirer de la présidence, il faut noter que Mr MARNAT est resté pendant 9 ans président, c'est-à-dire depuis la création du Comité. Il a su pendant toute cette durée faire régner une bonne entente. Tout le Comité le remercie vivement.

Le nouveau Bureau se compose ainsi :

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| - Président : J-L. MAURINES | - Vice Président : L. THIVOLLET |
| - Secrétaire : J-L. RIVET | - Secrétaire Adjoint : A. DUCHE |

- Trésorier : J-P. BLANCHON - Trésorière Adjointe : Mme DUBLIER

Pour 1985, le Comité reconduit la Fête qui aura lieu les 10-11-12 août.

Quant à Inter-Village, il se déroulera à CLEPPE.

COMITE DE LA FOIRE

Son origine : C'est en 1962, et après avoir constaté que d'année en année la Foire aux Cerises perdait de son affluence, que Monsieur Antoine PEPIN, Maire, prit l'initiative de réunir le Conseil Municipal, le Syndicat Agricole et les Commerçants afin de trouver des solutions pour apporter un renouveau à cette manifestation.

De cette rencontre naquit un comité, composé d'une vingtaine de membres, qui sous la tutelle de la Municipalité relança avec beaucoup de succès cette Foire. C'est alors qu'elle fut fixée au 1er samedi de juin (au lieu du 6 juin) afin de permettre aux citadins d'en profiter, et pour innover, on instaura les divers marchés et expositions primés.

En 1981, ce Comité devient autonome en adoptant ses propres statuts et est inséré au Recueil des Actes Administratifs.

Sa composition actuelle :

- Président	: Jean TAMAIN
- Vice-Président	: Bernard PAGNON
- Secrétaire	: Claudette DURON
- Trésorier	: Roger MARGOTAT

Membres : Messieurs Maurice BLANCHON, Aimé BOYER, Raoul CHAMBEYRON, Maurice CHARRASSIN, Antoine DUCHE, Marcel DUPUY, Gérard GARNIER, Jean METTON, Pierre PALANDRE, Antoine PEPIN, Jean RAMIREZ, Maurice SALET, Adrien SIMON, Lucien THIVOLET, Louis VACHERON, Lucien VERNET, Jean VIALLERON.

Son rôle : - Maintenir et organiser cette manifestation dont les origines remontent vers 1315.

- Apporter de l'animation au village.
- Rendre un service au monde agricole.

En outre, le Comité de la Foire apporte une aide financière aux sociétés locales en les faisant participer à tour de rôle à l'animation de l'après-midi. Le Comité accorde également, suivant son aisance, un don au Comité des Anciens.

F.N.A.C.A.

Le Comité Local organisera dans le courant de l'année prochaine les manifestations suivantes :

Le 17 ou le 24 mars une messe sera célébrée à la mémoire de René COUZON et Marc ROUCHON tués en Algérie. Elle sera suivie d'un repas au restaurant PERRIN auquel seront conviés les adhérents et leurs épouses.

Le samedi 1er juin, l'après-midi, au terrain du Lignon (et en collaboration avec le Comité de la Foire et les autres sociétés d'Anciens Combattants) un tournoi de football et un tir au pigeons pour amateurs et une soirée champêtre avec soupe aux choux. Le Balltrap continuera le Dimanche 2 juin.

Assemblée Générale le Samedi 5 octobre 1985.

F.C. PLAINE

A la dernière Assemblée Générale des changements sont intervenus au sein du bureau de notre Club qui se compose ainsi :

- Président d'Honneur : Louis JACQUET
- Président Actif : Camille VIRICEL
- Vice-Présidents : Christian DELORME
Gérard PONCET
Clo ROUCHOUSE
- Secrétaire : René MERIGNEUX
- Secrétaire Adjoint : Eric MERIGNEUX
- Trésorier : Pierre-Georges JEANPIERRE

Nous avons organisé dernièrement un bal avec MOBIDISK sur les bords du Lignon, qui a été assez positif sur le plan financier. Plus récemment nous avons invité la population à notre Soirée Choucroute qui a eu une grande réussite. Les responsables ont été très touchés de la très forte participation et de la très bonne ambiance de cette soirée.

Prochainement nous vous présenterons notre calendrier et nous organiserons un Concours de Belote le samedi 2 février 1985.

Notre Club compte une centaine de Licenciés, qui tous les week-ends vont faire connaître notre village aux quatre coins du département. Avec plus ou moins de réussite. C'est quelque chose de très important pour toute cette jeunesse et tous seraient très heureux si, chacun une fois l'an, venait encourager leurs efforts.

Dernièrement, Eric MERIGNEUX qui accomplit un gros travail au sein du Club (licences, entraînement) a passé avec succès le diplôme d'Educateur.

Pour animer notre Société, il faut beaucoup de dévouement, nous possédons heureusement une importante équipe de bénévoles qui répond toujours présent et qui ne demande qu'à s'élargir. Si vous avez un peu de temps disponible, n'hésitez pas à venir nous donner un coup de main, ou tout simplement à venir passer un moment entre amis.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

C'est une association qui vient de se créer puisqu'elle a débuté le 11 octobre 1984. Elle compte environ 35 adhérents. Les séances qui ont lieu chaque jeudi de 18 H 30 à 19 H 30 sont assurées par Mr Julien DUCHE, professeur d'E.P.S.

Le bureau a été formé comme suit :

- Présidente : Marie Joe RIVET
- Vice-Présidente : Colette BLANCHON
- Secrétaire : Josiane VANDENBORE
- Trésorière : Chantal COLLARD
- Membres : Brigitte CHAUVE, Mireille DANIERE, Valérie MICHEL, Marilyne COUTET, Andrée BURNOD.

Pour financer le démarrage de cette association la Gymnastique Volontaire bénéficie d'une subvention communale, de celle du Comité Départemental de G.V., et du montant des cotisations, ce qui a permis d'acheter du matériel indispensable au bon fonctionnement de cette société.

D'autres activités sont également proposées telles que sorties pédestres, sorties vélo, sorties de neige, ping - pong, footing et au printemps Volley-ball.

Ping-pong : le jeudi de 19 H 30 à 20 H 30 et le samedi matin
Footing : le jeudi à 19 H 30

Un bal est prévu en mars ou avril prochain.

Assemblée Générale le 12 septembre 1985.

Vous trouverez le détail de nos activités sur le "Calendrier des Manifestations" du présent Bulletin.

=====
E R R A T U M
=====

Dans le Bulletin n° 1 il fallait lire :

N° de Téléphone de l'Ecole Publique : 26.34.02

LE CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES

=====

Une association bien présente autour de son Président Bernard FOYATIER, avec, au secrétariat Camille VIRICEL et Paul MERLE à la trésorerie.

Tous ses membres essaient à travers diverses manifestations d'apporter le petit plus qui permet d'agrémenter les activités scolaires.

Chaque année il organise, Concours de belote, soirée familiale, souscription, bal, pour financer les diverses activités que sont : arbre de Noël, voyage scolaire de fin d'année, éventuellement sorties piscine et neige.

Au sein de cette association, Mr DUCHAMP, Mme DUTEL, ainsi que Mme Brunel oeuvrent pour la bonne marche de la cantine où, 35 enfants en moyenne apprécient les petits plats que leur mijote Mme Françoise DUVERGER.

Pour cette année les manifestations ont été fixées comme suit :

Soirée familiale : 16 mars 1985

Bal : 6/7 avril 1985

Voyage de fin d'année.

Amis Poncinois retenez donc ces dates et venez soutenir les parents qui oeuvrent pour le maintien de votre école pour laquelle vous avez certainement beaucoup de souvenirs et où vos enfants et petits enfants représentent l'avenir de votre village.

Le C.P.E.

TRANSPORTS SCOLAIRES
du CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES
du COLLEGE de FEURS RIVE-GAUCHE

=====

A la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue mardi 20 novembre à CHAMBEON, deux grands serviteurs ont laissé leurs responsabilités, il s'agit de Jean-Pierre FAURE qui a assuré le secrétariat pendant 7 années, et de René MERIGNEUX qui assurait la présidence depuis 14 ans. Que de chemin parcouru (c'est de circonstance) ! Au départ un seul véhicule assurait le service avec deux circuits : départ de Chambéon à 6h45 par Poncins, Ste-Foy, Cleppé, pour arriver au C.E.S. à 7h20 et être à Nervieux à 7h30 pour le 2^e circuit.

En 1974, un 2^e car fut mis en service avec départ à 7h10 de Chambéon. Puis un 3^e véhicule fit le circuit de Nervieux. Il assura par la suite le ramassage de Ste-Foy en prenant les élèves au bourg. Enfin le parcours fut allongé par St-Sulpice et Ceterreau comme actuellement.

Beaucoup d'améliorations ont été apportées entre autres les abris scolaires au Bourg et à la Croix Blanche.

Que de déplacements, de courriers, de démarches, de tracasseries pour en arriver au service actuel qui donne entière satisfaction.

Le bureau actuel se compose ainsi :

Président : M. Jean RAMIREZ (Poncins)

Secrétaire : M. Gérard PONCET (Cleppé)

Trésorière : Mme Odette FAVEROT (Ste-Foy)

La commune a quatre représentants au Conseil d'Administration : Jean RAMIREZ, René MERIGNEUX, VACHERON Jean, Camille VIRICEL.

LES NOUVELLES LOCALES

=====

- Une nouvelle enseigne ^{en} "Pain de campagne" a fleuri dans notre village. Nous nous réjouissons et souhaitons beaucoup de réussite à la famille MARMOL.
- Dans le domaine associatif nous saluons la naissance d'une nouvelle société "La Gymnastique Volontaire de PONCINS" (G.V.P.) que préside Mme Marie-Joe RIVET. Les séances de gymnastique auxquelles participent une trentaine de personnes sont ouvertes aux dames et messieurs et ont lieu tous les jeudis, à la salle communale à 18h30, sous la direction de Julien DUCHE.
- Lors de la soirée "fleurissement" qui s'est tenue à PANIS-SIFRES dans le cadre de la fête de pays organisée par le SICMMAT, un diplôme et un rosier ont été attribués à Mmes Alice GIRARD, Antoinette RIVET, Marguerite BONNET et à Mrs Yves FERRIN et Pierre-Georges JEANPIERRE qui se sont classés 1er en leur catégorie au concours "Villages fleuris".
- Au recueil des Actes Administratifs nous relevons les noms de Mr René REYNAUD, mécanicien aux Ets GUBIEN à FEURS et de Mr Pierre PEILLON, cariste aux Ets CORSIN à FEURS, qui se sont vus attribuer la médaille d'argent du travail pour 25 années de présence.
- En fin d'année scolaire, nous avons appris les succès suivants : Maîtrise Sciences et techniques (géotechnique) : Yves PUZENAT; entrée en 4^e année de pharmacie : Anne PUZENAT ; entrée en 2^e année de faculté : Isabelle METTON, Eric VAILLANT, Gervais BOUCHARD. Bac A2 : Corinne MOULARD (AB) ; Bac D : Elisabeth VAILLANT ; Bac G2 : Eric FILLIAT ; B.E.P. : Jean-François VACHERON (mécanicien-monteur), Hervé METTON (cuisinier) ; C.A.P. : Hervé METTON et Loïc VAILLANT (cuisinier) Brigitte CHAUVE et Elisabeth GROS (employée de bureau).
- Dernièrement Christine BOYER, étudiante en 3^e cycle d'études supérieures, a obtenu son D.E.A. (diplôme d'études approfondies) de droit privé à l'Université Jean Moulin de LYON.
- En novembre, des travaux se sont réalisés dans notre bourg afin d'installer un câble téléphonique souterrain qui doit éliminer de nombreuses lignes aériennes.
- La cérémonie des vœux organisée par la Municipalité et à laquelle toute la population est conviée aura lieu le dimanche 6 janvier 1985, à 11 heures, à la salle communale.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

=====

JANVIER

- S5 Rois A.C.P.
- Sortie vélo G.V.P.
- D6 Voeux Municipalité
- D13 Sortie Neige G.V.P.
- L21 Sortie Vélo G.V.P.

MAI

- L6 Sortie Vélo G.V.P.
- D12 Banquet des Anciens
- S18 Sortie Vélo G.V.P.
- D19 Sortie pédestre A.C.P.
- L27 Sortie Vélo G.V.P.

FEVRIER

- S2 Concours de belote F.C.P.
- L4 Sortie vélo G.V.P.
- D10 Sortie Neige G.V.P.
- L11 Sortie Vélo G.V.P.
- S23 Carnaval A.C.P.
- Sortie Vélo G.V.P.
- D24 Goûter des Anciens

JUIN

- S1 Foire aux Cerises } Anciens
- Tournoi de Football } Combattants
- Tir aux Pigeons } F.N.A.C.A.
- Soupe aux Choux. }
- D2 Tir aux Pigeons. }
- D16 Rallye A.C.P.
- L17 Sortie vélo G.V.P.
- S22 Sortie Vélo G.V.P.

MARS

- D10 Sortie Neige G.V.P.
- L11 Sortie Vélo G.V.P.
- S16 Sortie Vélo G.V.P.
- Soirée familiale Parents d'élèves
- S23 Projection Diapos A.C.P.
- D24 Sortie pédestre G.V.P.

JUILLET

- S6 Voyage A.C.P.

AOÛT

- S10)
- D11) Fête Patronale
- L12)

SEPTEMBRE

- V6 Rentrée scolaire
- D15 Sortie des Anciens

OCTOBRE

- AVRIL
- S6)
- D7) Bal Parents d'Elèves
- L8 Tournoi de Sixte F.C.P.
- L15 Sortie vélo G.V.P.
- S20 Sortie Vélo G.V.P.
- S27 Projection Diapos A.C.P.
- Sortie Vélo G.V.P.
- MAI
- S5 Assemblée Générale F.N.A.C.A.
- S12 Assemblée Générale G.V.P.
- S19 Assemblée Générale A.C.P.
- (A) Bibliothèque 2è dim. du mois
- (C) Philatélie 1er merc. " 17h
- (P) Scrabble 2è et 4è merc. " 20h à la mairie.

